

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 499

27 mai 2005

SOMMAIRE

Abic Holding S.A., Luxembourg	23927	Fareale S.A., Luxembourg	23925
Aggior S.A., Luxembourg	23950	Finholding S.A., Luxembourg	23951
Agua S.A., Luxembourg	23937	Finisteel S.A.H., Luxembourg	23923
Almagev S.A., Luxembourg	23938	Finsoap S.A., Luxembourg	23941
Apicure S.A., Luxembourg	23942	Finwood S.A.H., Luxembourg	23948
Azla Holding S.A., Luxembourg	23946	Fiusari S.A.H., Luxembourg	23933
Binoculus S.A., Luxembourg	23932	Floralie S.A.H., Luxembourg	23950
Blader Holding S.A., Luxembourg	23935	Fortis L Alternative, Sicav, Luxembourg	23925
Booster Audiovisuel S.A., Luxembourg	23906	Four Sixteen Holding S.A., Luxembourg	23944
C.C.M. (Luxembourg) S.A., Luxembourg	23932	Frigate S.A., Luxembourg	23948
Camoze Holding S.A., Luxembourg	23927	FTE Holding S.A., Luxembourg	23910
Campria Capital Holding S.A., Strassen	23928	Furiano S.A., Strassen	23933
Canreal S.A., Luxembourg	23931	G.C.M. International S.A., Luxembourg	23941
(The) Carlyle Group (Luxembourg) Co-Investment S.C.A., Luxembourg	23919	Gallion International Holding S.A., Luxembourg .	23945
(The) Carlyle Group (Luxembourg) Co-Investment S.C.A., Luxembourg	23921	Gofinco Holding S.A., Luxembourg	23942
(The) Carlyle Group (Luxembourg) JV, S.C.A., Luxembourg	23913	Greensleave S.A.H., Luxembourg	23923
(The) Carlyle Group (Luxembourg) JV, S.C.A., Luxembourg	23919	Gwenael S.A., Luxembourg	23931
Centauro Participations S.C.A., Luxembourg	23932	Hans Schwabs Luxembourg S.A.H., Luxembourg	23943
Clichy Holding S.A.H., Luxembourg	23931	Hefesto S.A., Luxembourg	23943
Colim S.A., Luxembourg	23935	IFA S.A., Luxembourg	23943
Compagnie Financière Pascal S.A.H., Luxem- bourg	23949	Immofor S.A., Luxembourg	23924
Costa Dei Fiori S.A., Luxembourg	23928	Ingrema S.A., Luxembourg	23945
D.E.S. Development European Stores S.A., Luxem- bourg	23907	Inter States Investments Holding S.A., Luxem- bourg	23906
Delta-Immo S.A., Strassen	23937	Japan Pacific Fund, Sicav, Luxembourg	23925
Designer Holding S.A.H., Strassen	23950	Keersma S.A.H., Luxembourg	23924
Desis S.A., Luxembourg	23908	Kegworth S.A., Luxembourg	23930
Dia S.A., Luxembourg	23908	Key Job S.A., Luxembourg	23935
Distributa S.A., Luxembourg	23923	Land Investments S.A., Luxembourg	23929
Engelhorn S.A. Holding, Strassen	23944	Latky S.A.H., Luxembourg	23943
Enki Food S.A., Luxembourg	23922	Lipa International S.A.H., Luxembourg	23928
Euro Real Estate S.A., Luxembourg	23945	Liparis Financière S.A., Luxembourg	23930
Eurobrevets S.A., Luxembourg	23936	Llyda-Lux S.A., Watrange	23929
Evolution, Sicav, Senningerberg	23939	Longfield Investments S.A., Luxembourg	23950
F.M.O. Holding S.A., Luxembourg	23934	Luxempart S.A., Luxembourg-Kirchberg	23952
		Lysias Finance S.A., Luxembourg	23934
		Magist S.A., Luxembourg	23931
		Maraton International S.A., Luxembourg	23951
		Master-Finance S.A., Capellen	23948
		MCE, Moyens et Capitaux Européens S.A., Luxem-	

bourg	23933	Société du Domaine Agricole du Kissian S.A., Steinsel	23947
Medea Holding S.A., Luxembourg	23932	Société Européenne de Participation Commerciale S.A., Luxembourg	23946
Meetshow International Holding S.A., Luxembourg	23926	Sofigepar Holding S.A., Luxembourg	23941
Metall Finanz Gesellschaft A.G., Luxembourg	23946	Soleil Finance S.A.H., Luxembourg	23924
Micaze S.A.H., Luxembourg	23942	South Coast Real Estate S.A., Luxembourg	23947
Möller Beheer S.A., Strassen	23949	Stevan S.A., Luxembourg	23946
Noral Holding S.A., Luxembourg	23934	Suprimo Invest S.A.H., Luxembourg	23952
Palmer Investment Fund, Sicav, Luxembourg	23944	Sweet Port S.A., Luxembourg	23948
Partibel S.A.H., Luxembourg	23944	Tevorina Finance S.A.H., Luxembourg	23937
Parvest, Sicav, Luxembourg	23938	Tolmina S.A.H., Luxembourg	23940
Phoenician Participations S.A., Luxembourg	23922	Tramacor S.A.H., Luxembourg	23951
Propriano Holding S.A., Luxembourg	23929	Ufilux S.A. Holding, Luxembourg	23923
Pylyssier S.A., Luxembourg	23935	Unicapital Investments III	23921
Quacis, Cap. Inv. Gesto S.A., Luxembourg	23949	Varolux Participations S.A., Luxembourg	23947
Radix Holding S.A., Luxembourg	23930	Vibora S.A., Luxembourg	23933
Realpart S.A., Luxembourg	23936	Vionnelle Holding S.A., Luxembourg	23936
Rentainer S.A., Luxembourg	23938	Visiocom Europe S.A., Luxembourg	23927
Salamine S.A., Luxembourg	23940	Waxwing Securities Holding S.A., Luxembourg ..	23929
Sapajou Holding S.A., Luxembourg	23927	World Promotion Company S.A., Luxembourg ..	23937
Silverlake Fonds	23907	Zondor S.A., Luxembourg	23926
Société de Participations Filunor S.A., Luxembourg	23941		

BOOSTER AUDIOVISUEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 66.683.

Adresse de la société: 54, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 janvier 2005.

Pour réquisition

Pour BOOSTER AUDIOVISUEL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013733.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

INTER STATES INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 56.605.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
qui s'est tenue à Luxembourg en date du 3 janvier 2005 à 11.00 heures*

L'assemblée accepte la démission de la société CAISSE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT Ltd du poste d'administrateur et la nomination de la société MYDDLETON ASSETS Ltd à ce même poste.

L'assemblée accepte la démission de la société FIDUFRANCE GIBRALTAR Ltd du poste d'administrateur et la nomination de la société LANGCRAFT INVESTMENTS Ltd à ce même poste.

L'assemblée accepte la démission de la société WORLD TRUST HOLDINGS LIMITED de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué.

L'assemblée accepte la démission de la société VERPRO ELECTRICALS LIMITED de son poste d'administrateur.

L'assemblée accepte la démission de la société WALES TRANSPORT AND SHIPPING LIMITED de son poste d'administrateur.

L'assemblée accepte la démission de la société FIDUCIAIRE DU CENTRE du poste de Commissaire aux Comptes et la nomination de FID'AUDIT à ce même poste.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00540. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012727.3/850/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

D.E.S. DEVELOPMENT EUROPEAN STORES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.769.

Le bilan au 31 août 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Pour D.E.S. DEVELOPMENT EUROPEAN STORES S.A.

Signature

(009327.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2005.

SILVERLAKE FONDS, Fonds Commun de Placement.
Änderungsvereinbarung

Zwischen:

1. IPConcept FUND MANAGEMENT S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen,

und

2. DZ BANK INTERNATIONAL S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen,

wird im Hinblick auf den Luxemburger Investmentfonds SILVERLAKE FONDS, folgende Änderung des Verwaltungsreglements beschlossen:

Das Verwaltungsreglement des Investmentfonds SILVERLAKE FONDS, in Kraft getreten am 19. Juli 2004 sowie einer ersten Änderung, welche am 20. Juli 2004 in Kraft getreten ist, wird in folgenden Punkten neu gefaßt:

Im gesamten Verwaltungsreglement wird das Wort «Lit.» Durch die Bezeichnung «Buchstabe/n» ersetzt.

Einleitender Absatz:

Der Absatz vor «Artikel 1 - Der Fonds» hinsichtlich der Daten bezüglich des Inkrafttretens und der Veröffentlichung des Verwaltungsreglements und der Änderungsvereinbarungen wird um einen Hinweis auf das Inkrafttreten und der Veröffentlichung dieser Änderungsvereinbarung ergänzt:

Änderungen der folgenden Artikel des Verwaltungsreglements

Artikel 2 (Die Verwaltungsgesellschaft)

Artikel 2, Ziffer 2, dritter Absatz wird ersatzlos gestrichen.

Artikel 4 - Allgemeine Bestimmungen der Anlagepolitik

Artikel 4, Ziffer 2, Buchstabe e) wird ersatzlos gestrichen. Die nachfolgenden Buchstaben tragen dieser Streichung hinsichtlich der laufenden Durchnummerierung Rechnung.

Artikel 4, Ziffer 3. Buchstabe d) wird abgeändert und lautet nun wie folgt:

«d) das jeweilige Netto-Teilfondsvermögen nicht in Genussscheine angelegt werden kann, deren Emittent ein Kreditinstitut ist;»

Artikel 4, Ziffer 6, Buchstabe j), k), l) und m) werden ersatzlos gestrichen. Die nachfolgenden Buchstaben tragen dieser Streichung hinsichtlich der laufenden Durchnummerierung Rechnung.

In Artikel 4, Ziffer 6, ehemals Buchstabe n), nun Buchstabe j) wird der dritte Unterpunkt ersatzlos gestrichen.

Artikel 4, Ziffer 9, wird um einen Buchstaben d) ergänzt, welcher wie folgt lautet:

«d) Das jeweilige Teilfondsvermögen darf nicht in Anteile an Organismen für gemeinsame Anlagen in Wertpapieren («OGAW»), die entsprechend der Richtlinie 85/611/EWG zugelassen wurden, und/oder andere Organismen für gemeinsame Anlagen («OGA») im Sinne des ersten und zweiten Gedankenstrichs des Artikel 1 (2) der Richtlinie 85/611/EWG, gleichgültig ob diese ihren Sitz in einem Mitgliedsstaat oder einem Drittstaat unterhalten, angelegt werden.»

Artikel 6 - Anteilwertberechnung

Artikel 6 Ziffer 4, Buchstabe d) wird ersatzlos gestrichen. Die nachfolgenden Buchstaben tragen dieser Streichung hinsichtlich der laufenden Durchnummerierung Rechnung.

Artikel 12 - Verwendung der Erträge

Artikel 12, Ziffer 1 wird abgeändert und lautet nun wie folgt:

«1. Die Verwaltungsgesellschaft kann die in einem Teilfonds erwirtschafteten Erträge an die Anteilhaber dieses Teilfonds ausschütten oder diese Erträge in dem jeweiligen Teilfonds thesaurieren. Die Verwaltungsgesellschaft kann im Falle von Ausschüttungen mehrere Auszahlungen pro Geschäftsjahr vornehmen, wobei die während des Jahres erfolgten Ausschüttungen auf die Ausschüttung, die der Verabschiedung des Jahresabschlusses und somit dem definitiven Bekanntwerden des erwirtschafteten Ertrages folgt, anzurechnen ist. Die anwendbare Ausschüttungspolitik findet für den jeweiligen Teilfonds in dem betreffenden Anhang zum Verkaufsprospekt Erwähnung.»

Sämtliche in dem Verwaltungsreglement vom 19. Juli 2004 sowie der ersten Änderung vom 20. Juli 2004 enthaltenen Verweise auf einen Buchstaben werden dahingehend abgeändert, dass die jeweiligen Verweise nun auf die entsprechenden Buchstaben nach erfolgter Neunummerierung anlässlich dieser Änderungsvereinbarung lauten.

Die vorstehenden Änderungen treten mit Unterzeichnung in Kraft.
Diese Änderungsvereinbarung wurde in vier Exemplaren ausgefertigt.

Luxemburg, den 10. Mai 2005.

IPConcept FUND MANAGEMENT S.A.

Unterschriften

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2005, réf. LSO-BE02601. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038449.3//60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2005.

DIA, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 52.149.

DESIS, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 58.387.

PROJET DE FUSION

L'an deux mille cinq, le douze mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

I. DIA, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 52.149, constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 25 août 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 569 du 8 novembre 1995. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 29 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 272 du 23 avril 1998, en date du 14 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 148 du 16 février 2000 (ci-après DIA),

représentée par Monsieur Luciano Dal Zotto, demeurant à L-4423 Soleuvre, en sa qualité d'administrateur de DIA, spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'une décision du Conseil d'administration prise en date du 12 mai 2005.

II. DESIS, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 58.387, constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 24 février 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 313 du 20 juin 1997. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 19 mars 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 367 du 9 juillet 1997, et en date du 12 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 193 du 31 mars 1998 (ci-après DESIS),

représentée par Monsieur Luciano Dal Zotto, demeurant à L-4423 Soleuvre, en sa qualité d'administrateur de DESIS, spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'une décision du Conseil d'administration prise en date du 12 mai 2005.

Les extraits des décisions desdits conseils d'administration après avoir été signés ne varient par les comparants et le notaire instrumentant resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront formalisés.

Lesquelles qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant d'acter

Il a été convenu comme suit par les conseils d'administration de DIA et de DESIS des modalités et conditions de la fusion par absorption simplifiée de DESIS par DIA à réaliser en conformité avec les articles 278 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915, concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

1 Motifs et buts de la fusion

1.1 Présentation des sociétés

DIA, constituée sous la forme d'une société anonyme suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 25 août 1995, est une société ayant une activité immobilière et une activité de société de participations financières. Le capital social de DIA est composé de huit mille (8.000) actions ayant une valeur nominale de cent quatre-vingt-dix euros (190,- EUR), chacune, intégralement libérées. Le capital social de DIA s'élève à ce jour à un million cinq cent vingt mille euros (1.520.000,- EUR). DIA n'a pas émis d'actions, d'obligations ou de titres de nature autre que les actions ordinaires composant son capital social.

DESI, constituée sous la forme d'une société anonyme suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 24 février 1997 est une société ayant une activité de société de participations financières. Le capital social de DESIS est composé de quatre mille cinq cent (4.500) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, intégralement libérées. Le capital social de DESIS s'élève à ce jour à quatre millions cinq cent

mille euros (4.500.000,- EUR). Il est entièrement détenu par DIA. DESIS n'a pas émis d'actions, d'obligations ou de titres de cette nature autres que les actions composant son capital social.

1.2 Motifs et buts de la fusion

La restructuration, objet de cette fusion, aura un caractère purement interne au Groupe et aura pour but de simplifier la structure actuelle.

2 Arrêté des comptes

Les derniers comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2004 ont été approuvés, respectivement, par l'assemblée générale annuelle de DIA le 11 mai 2005 et par l'assemblée générale annuelle de DESIS le 11 mai 2005.

3 Désignation des éléments d'actif apportés

L'apport-fusion de DESIS à DIA comprend l'universalité des actifs de DESIS au jour de la réalisation de la fusion.

4 Prise en charge du passif de DESIS

La fusion est consentie et acceptée moyennant prise en charge par DIA, en l'acquit de DESIS, de l'ensemble du passif de cette dernière, tel qu'il existera au jour de la réalisation de la fusion.

5 Propriété et jouissance

DIA sera propriétaire des actifs apportés à compter de la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera effective d'un point de vue comptable à une date proche du 27 juin 2005.

La fusion sera définitivement réalisée à une date proche du 27 juin 2005, date qui suit d'un mois la publication du présent projet de fusion au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, sous réserve de ce qu'en conformité avec l'article 279 de la Loi, la fusion n'ait pas été sujette à approbation par l'assemblée générale de DIA suite à la demande par des actionnaires représentant au moins 5% des actions du capital de DIA.

6 Charges et conditions

Ainsi qu'il est dit ci-dessus, l'apport à titre de fusion de tous les actifs de DESIS à DIA est fait à charge pour DIA de supporter en l'acquit de DESIS tout son passif.

En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 268 de la Loi, les créanciers de DESIS et de DIA, dont la créance sera antérieure à la publication du présent projet de fusion au Mémorial, pourront demander la constitution de sûretés dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce projet.

L'apport à titre de fusion de DESIS est en outre consenti et accepté aux charges et conditions suivantes:

- DIA prendra les biens et droits apportés, dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation définitive de la fusion.
- A compter de la réalisation définitive de la fusion, DIA supportera et acquittera tous impôts et taxes ainsi que toutes charges quelconques afférents aux biens et droits apportés.
- Elle sera substituée purement et simplement dans le bénéfice et les obligations de tous contrats et conventions intervenus avec des tiers.
- Elle sera subrogée purement et simplement dans les droits, actions, hypothèques, privilèges, garanties et sûretés personnelles ou réelles qui peuvent être attachés aux créances apportées.
- DIA remplira, le cas échéant, toutes formalités requises en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des divers éléments d'actif apportés.

7 Capital social de DIA à l'issue des opérations

A l'issue de cette opération de fusion absorption, le capital social de DIA reste inchangé.

8 Dissolution de DESIS

DEGIS se trouvera dissoute de plein droit suite à la date de réalisation définitive de la fusion et toutes ses actions seront annulées.

Le passif de DESIS devant être entièrement pris en charge par DIA, la dissolution de DESIS, du fait de la fusion, ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

9 Frais et droits

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donneront ouverture les présentes et leur réalisation, incomberont à DIA.

Aucun avantage particulier n'est attribué aux membres du conseil d'administration ou aux commissaires aux comptes de DESIS et de DIA.

10 Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les soussignés, ès qualités, font respectivement élection de domicile au siège de la société qu'ils représentent.

11 Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités et effectuer toutes déclarations, significations, dépôts et publications qui pourraient être nécessaires ou utiles.

12 Documents

Le projet de fusion, ainsi que les comptes annuels et les rapports de gestion des trois derniers exercices de DIA et de DESIS, sont disponibles au siège social de chacune des sociétés qui fusionnent pour inspection par les actionnaires au moins un mois avant la date de la prise d'effet de la fusion.

13 Déclarations fiscales

- Au regard de l'impôt sur le revenu des collectivités.

Les parties déclarent placer la fusion dans son intégralité sous le bénéfice des articles 170 et suivants L.I.R. DIA s'engage notamment, sous réserve de tout redressement opéré par l'administration fiscale, à respecter les engagements suivants:

- inscrire à son bilan les éléments de l'avoir social de DESIS transmis pour la valeur comptable qu'ils avaient en dernier lieu dans les livres de DESIS. Les éléments ainsi acquis auront pour DIA la même date d'acquisition que celle qu'ils avaient dans le chef de DESIS;

- reprendre à son passif les provisions dont l'imposition aurait été différée par DESIS, ainsi que les engagements de DESIS en matière d'impôt sur le revenu des collectivités et d'impôt commercial communal, liés à des plus-values sur des actifs dont l'imposition aurait été différée dans le chef de cette dernière;

- reprendre les engagements de DESIS en matière d'impôt sur la fortune en reconstituant une réserve indisponible pour un montant correspondant aux réserves indisponibles constituées par DESIS en vue d'obtenir une réduction d'impôt sur la fortune. Le cas échéant, maintenir les montants inscrits dans ce poste de réserve indisponible pendant la durée nécessaire, afin que la durée de l'indisponibilité de ces réserves soit égale à 5 ans depuis la date de leur première inscription dans le compte de réserves indisponibles de DESIS;

- calculer les plus-values réalisées, le cas échéant, à l'occasion d'une cession ultérieure des biens de l'avoir social de DESIS qui lui sont apportées d'après la valeur comptable et la date d'acquisition qu'ils avaient en dernier lieu dans les livres de DESIS.

- Au regard du droit d'apport

La fusion correspond aux critères de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales.

Le notaire soussigné déclare la légalité du présent projet de fusion conformément aux dispositions de l'article 271(2) de la Loi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg au siège de la société absorbante.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: L. Dal Zotto, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 mai 2005, vol. 906, fol. 94, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 13 mai 2005.

G. d'Huart

Notaire

(038654.2/207/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2005.

FTE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 89.957.

In the year two thousand and four, on the twenty-seventh day of the month of December.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of members (the «Meeting») of FTE HOLDING S.A., a société anonyme (the «Company»), having its registered office in L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, incorporated pursuant to a notarial deed on 13th November 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial») No 716 of 8th July 2003. The Articles of Association have been amended several times and for the last time on 2nd November 2004 by deed of the undersigned notary not yet published in the Mémorial.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The members of the Company represented at the Meeting and their shareholdings are shown on an attendance list which is signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. Such attendance list will, together with the proxies of the represented members, initialled *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, remain attached to this deed to be filed with the registration authorities.

II. As appears from the attendance list, all 582,126 shares in issue in the Company are represented at the present Meeting so that the Meeting is validly constituted. Furthermore the represented members declare having had prior knowledge of the agenda so that the Meeting may validly decide on all the items of the agenda, without any obligation to justify the accomplishment of any formalities.

III. The agenda of the Meeting is as follows:

- 1) Change the Company's financial year closing date, from 30 September to 31 December.
- 2) To fix the next closing date year on 31 December 2004.
- 3) To change the date of the annual general meeting of shareholders and to fix it to the third Wednesday of April of each year, at 11.00 a.m. Luxembourg Time.
- 4) To fix the next annual general meeting of shareholders approving the accounts ending September 30, 2004 on January 19th, 2005 and the annual general meeting approving the accounts ending December 31, 2004 on April 20, 2005.
- 5) Re-election of the current directors.
- 6) Appointment of the Statutory auditor.

7) Amendment and restatement of the articles of incorporation of the Company in order to take into account the amendment of the closing date and the amendment of the annual general meeting date.

After deliberation the Meeting took the following resolution:

First resolution

The meeting decides to change the Company's financial year closing date, from 30th September to 31st December.

Second resolution

The meeting decides to fix the closing date for this year, having started on 1st October 2004, to 31st December 2004.

Third resolution

The meeting decides to change the date of the annual general meeting of shareholders to the third Wednesday of April of each year.

Fourth resolution

The meeting decides to fix the next annual general meeting of shareholders approving the annual accounts ending September 30, 2004 on January 19th, 2005 and the annual general meeting approving the accounts ended December 31, 2004 on April 20th, 2005.

Fifth resolution

The meeting decides to re-elect with effect at December 23rd, 2004 the current Directors (Mr Bruns Wolfgang, Mr Wilhelms Mark, Dr. Scherer Franz, Mr Bayley Trevor, Mr Gockler Klaus, Mr Block Martin, Dr. Hartmann Karsten) of the Company for a period ending at the date of the Annual General Meeting of Shareholders which will approve the financial statements ending as at December 31, 2004.

Sixth resolution

The meeting decides to appoint with effect at December 23rd, 2004 PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., as Statutory Auditor of the Company for a period ending at the date of the Annual General Meeting of Shareholders which will approve the financial statements ending as at December 31, 2004

Seventh resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend articles 10, 20.1 and 20.2 of the Articles of Association and to give them the following wording:

Art. 10. Annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders shall be convened to be held in Luxembourg at the registered office of the Corporation, or such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the third Wednesday in April of each year, at 11.00 a.m. Luxembourg Time. If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Accounting year

20.1 The accounting year of the Corporation shall begin on the 1st January and shall terminate on the 31st December of the same year. The board of directors shall prepare annual accounts in accordance with the requirements of Luxembourg law and accounting practice.

20.2 Each year, as of the 31st December, the board of directors will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Corporation and the profit and loss account, and also an appendix according to the prescriptions of the law in force.

There being no further business for the meeting, the same was thereupon closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named in the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version of it will prevail.

Done in Luxembourg on the date before mentioned.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed, no other member expressing the request to sign.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-septième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée») de FTE HOLDING S.A. (La «Société»), une société anonyme ayant son siège à Luxembourg, L-1471, 398, route d'Esch, constitué suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 novembre 2002, publié au mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») en date du 8 juillet 2003, numéro 716. Les Statuts ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 2 novembre 2004, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ayant été ainsi constitué, le président a déclaré et prié le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires de la Société représentés à l'Assemblée et leur actionnariat sont renseignées sur la liste de présence qui est signée par les mandataires, le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi que le notaire soussigné. Ladite

liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés, marquées ne varietur par les comparants et le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II.- Il résulte de ladite liste de présence que les 582.126 actions, émises par la Société sont représentées à la présente assemblée générale, de telle sorte que l'Assemblée est valablement constituée.

III.- L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

- 1) Changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 30 septembre au 31 décembre.
- 2) Fixer la date de la prochaine clôture de cette année au 31 décembre 2004.
- 3) Changer la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires et la fixer au troisième mercredi du mois d'avril.
- 4) Fixer la date de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 30 septembre 2004 au 19 janvier 2005 et l'assemblée approuvant les comptes au 31 décembre 2004 au 20 avril 2005.
- 5) Réélection des administrateurs actuels.
- 6) Nomination de l'auditeur statutaire.
- 7) Modifier les articles 10, 20.1 et 20.2 des statuts.

Après discussion, les actionnaires décident ce qui suit:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 30 septembre au 31 décembre.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de fixer la date de clôture de cette année au 31 décembre 2004, de sorte que l'exercice social ayant débuté le 1^{er} octobre 2004 se termine le 31 décembre 2004.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier la date de l'assemblée annuelle pour la fixer au troisième mercredi du mois d'avril.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de fixer la date de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 30 septembre 2004 au 19 janvier 2005 et l'assemblée approuvant les comptes au 31 décembre 2004 au 20 avril 2005.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide avec effet au 23 décembre 2004 de réélire les administrateurs actuels (M. Bruns Wolfgang, M. Wilhlems Mark, Dr Scherer Franz, M. Bayley Trevor, M. Govkler Klaus, M. Block Martin, Dr Hartmann Karsten) de la Société jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes se clôturant le 31 décembre 2004.

Sixième résolution

L'Assemblée décide avec effet au 23 décembre 2004 de nommer PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., comme auditeur statutaire de la Société jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes se clôturant le 31 décembre 2004.

Septième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les articles 10, 20.1 et 20.2 des statuts pour leur donner suivante:

«10. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tient à Luxembourg, au siège de la Société, ou à tel endroit à Luxembourg, qui sera précisé dans la convocation, le troisième mercredi du mois d'avril de chaque année, à 11.00 a.m. heure luxembourgeoise. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable bancaire suivant.»

«20.1 L'année sociale commencera le 1^{er} janvier et prendra fin le 31 décembre de chaque année. Le conseil d'administration devra préparer les comptes annuels conformément aux exigences de la loi luxembourgeoise et de la pratique comptable.

20.2 Chaque année, le 31 décembre, le conseil d'administration établira le - bilan qui contiendra un résumé des propriétés de la Société et le compte de pertes et profits, et aussi une annexe conformément aux prescriptions de la loi en vigueur.»

Le notaire soussigné, comprenant et parlant la langue anglaise, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. A la demande des mêmes personnes comparantes, le texte anglais fera foi en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du procès-verbal, les membres du bureau ont signé, ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 32, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2005.

J. Elvinger.

(040782.3/211/148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2005.

THE CARLYLE GROUP (LUXEMBOURG) JV, Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 95.676.

In the year two thousand and five, on the nineteenth of May.
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of THE CARLYLE GROUP (LUXEMBOURG) JV, a société en commandite par actions, having its registered office in 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx on the 5 September 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 10 October 2003 under number 1054.

The meeting was opened at 3.15 p.m. with Saskia Konsbruck, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr. Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one million two hundred twenty-five thousand two hundred fifty-two euro (EUR 1,225,252) so as to bring it from its current amount of seven million six hundred seventy-seven thousand five hundred thirty euro (EUR 7,677,530) up to eight million nine hundred two thousand seven hundred eighty-two euro (EUR 8,902,782) through issuance of a global amount of one hundred twenty-two million five hundred twenty-five thousand two hundred (122,525,200) new ordinary shares, consisting of twenty-three million four hundred ten thousand four hundred (23,410,400) ordinary shares of Class B, twenty-six million five hundred twenty-seven thousand five hundred (26,527,500) ordinary shares of Class C, two million three hundred sixty thousand seven hundred (2,360,700) ordinary shares of Class D, fifty million five hundred two thousand one hundred (50,502,100) ordinary shares of Class E and nineteen million seven hundred twenty-four thousand five hundred (19,724,500) new ordinary shares of Class F of the Company without a par value;

2. Conversion of fifty-four million two hundred forty-two thousand seven hundred (54,242,700) ordinary shares of Class B into fifty-four million two hundred forty-two thousand seven hundred (54,242,700) ordinary shares of Class F without par value;

3. Reduction of the share capital of the Company by an amount of four million three hundred eight thousand eighty-nine euro (EUR 4,308,089) so as to bring it from its current amount of eight million nine hundred two thousand seven hundred eighty-two euro (EUR 8,902,782) down to four million five hundred ninety-four thousand six hundred ninety-three euro (EUR 4,594,693) through cancellation of one hundred three million two hundred ten thousand five hundred (103,210,500) ordinary shares of Class B, one hundred fifty-six million three hundred seventy-eight thousand one hundred (156,378,100) ordinary shares of Class C, sixty-four million six hundred eighty-six thousand (64,686,000) ordinary shares of Class D and one hundred six million five hundred thirty-four thousand three hundred (106,534,300) ordinary shares of Class E of the Company without a par value, and allocation to the legal reserve;

4. Reimbursement of part of the legal reserve;

5. Restatement of article 6 of the articles of incorporation of the Company;

6. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and have been duly convened.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million two hundred twenty-five thousand two hundred fifty-two euro (EUR 1,225,252) so as to bring it from its current amount of seven million six hundred seventy-seven thousand five hundred thirty euro (EUR 7,677,530) up to eight million nine hundred two thousand seven hundred eighty-two euro (EUR 8,902,782) through the issuance of a global amount of one hundred twenty-two million five hundred twenty-five thousand two hundred (122,525,200) new ordinary shares, consisting of twenty-three million four hundred ten thousand four hundred (23,410,400) ordinary shares of Class B, twenty-six million five hundred twenty-seven thousand five hundred (26,527,500) ordinary shares of Class C, two million three hundred sixty thousand seven hundred (2,360,700) ordinary shares of Class D, fifty million five hundred two thousand one hundred (50,502,100) ordinary shares of Class E and nineteen million seven hundred twenty-four thousand five hundred (19,724,500) new ordinary shares of Class F of the Company without a par value (such shares of Class B, Class C, Class D, Class E and Class F together referred to as the «Shares»).

Subscription and Payment

1) The following Shares have been subscribed by ACM VIE («ACMV»), existing under the laws of France, with registered office at 34, rue de Wacken, F-67000 Strasbourg, represented by Saskia Konsbruck, by virtue of a proxy dated 11 May 2005, attached hereto:

* seventeen million five hundred fifty-seven thousand eight hundred (17,557,800) ordinary shares of Class B, fully paid up by a contribution in kind consisting of a part of its claim against the Company for an amount of one hundred seventy-five thousand five hundred seventy-eight euro (EUR 175,578), which shall be entirely allocated to the share capital;

* nineteen million eight hundred ninety-five thousand six hundred (19,895,600) ordinary shares of Class C, fully paid up by a contribution in kind consisting of a part of its claim against the Company for an amount of one hundred ninety-eight thousand nine hundred fifty-six euro (EUR 198,956), which shall be entirely allocated to the share capital;

* one million seven hundred seventy thousand five hundred (1,770,500) ordinary shares of Class D, fully paid up by a contribution in kind consisting of a part of its claim against the Company for an amount of seventeen thousand seven hundred and five euro (EUR 17,705), which shall be entirely allocated to the share capital;

* thirty-seven million eight hundred seventy-six thousand six hundred (37,876,600) ordinary shares of Class E, fully paid up by a contribution in kind consisting of a part of its claim against the Company for an amount of three hundred seventy-eight thousand seven hundred sixty-six euro (EUR 378,766), which shall be entirely allocated to the share capital; and

* fourteen million seven hundred ninety-three thousand four hundred (14,793,400) ordinary shares of Class F, fully paid up by a contribution in kind consisting of a part of its claim against the Company for an amount of eight hundred eighty-six thousand four hundred one euro (EUR 886,401), which shall be allocated as follows:

- one hundred forty-seven thousand nine hundred thirty-four euro (EUR 147,934) shall be allocated to the share capital;

- seven hundred thirty-eight thousand four hundred sixty-seven euro (EUR 738,467) shall be allocated to the legal reserve.

2) The following Shares have been subscribed by ACM IARD («ACMI»), existing under the laws of France, with registered office at 34, rue de Wacken, F-67000 Strasbourg, represented by Saskia Konsbruck, by virtue of a proxy dated 11 May 2005, attached hereto:

* five million eight hundred fifty-two thousand six hundred (5,852,600) ordinary shares of Class B, fully paid up by a contribution in kind consisting of a part of its claim against the Company for an amount of fifty-eight thousand five hundred twenty-six euro (EUR 58,526), which shall be entirely allocated to the share capital;

* six million six hundred thirty-one thousand nine hundred (6,631,900) ordinary shares of Class C, fully paid up by a contribution in kind consisting of a part of its claim against the Company for an amount of sixty-six thousand three hundred nineteen euro (EUR 66,319), which shall be entirely allocated to the share capital;

* five hundred ninety thousand two hundred (590,200) ordinary shares of Class D, fully paid up by a contribution in kind consisting of a part of its claim against the Company for an amount of five thousand nine hundred two euro (EUR 5,902), which shall be entirely allocated to the share capital;

* twelve million six hundred twenty-five thousand five hundred (12,625,500) ordinary shares of Class E, fully paid up by a contribution in kind consisting of a part of its claim against the Company for an amount of one hundred twenty-six thousand two hundred fifty-five euro (EUR 126,255), which shall be entirely allocated to the share capital; and

* four million nine hundred thirty-one thousand one hundred (4,931,100) new ordinary shares of Class F, fully paid up by a contribution in kind consisting of a part of its claim against the Company for an amount of two hundred ninety-five thousand four hundred sixty-seven euro (EUR 295,467) which shall be allocated as follows:

- forty-nine thousand three hundred eleven euro (EUR 49,311) shall be allocated to the share capital;

- two hundred forty-six thousand one hundred fifty-six euro (EUR 246,156) shall be allocated to the legal reserve.

Auditor's report on the contributions in kind:

Pursuant to article 32-1 of the law, the contributions have been audited by a Réviseur d'Entreprises, ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, represented by Mr Olivier Lemaire, which concludes his report as follows:

«Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the value of the contribution, which corresponds to at least in number and in value to 23,410,400 new ordinary class B shares, 26,527,500 new ordinary class C shares, 2,360,700 new ordinary class D shares, 50,502,100 new ordinary class E shares and 19,724,500 new ordinary class F shares with a par value of EUR 0.01 to be issued as described above. Luxembourg, May 18, 2005.»

Second resolution

The general meeting resolves to convert fifty-four million two hundred forty-two thousand seven hundred (54,242,700) ordinary shares of Class B, whereof (i) nineteen million seven hundred twenty-four thousand six hundred (19,724,600) shares are held by CIC FINANCE («CIC»), existing under the laws of France, with registered office at 4-6, rue Gaillon, 75008 Paris, France, (ii) nineteen million seven hundred twenty-four thousand six hundred (19,724,600) shares are held by COMPAGNIE FINANCIERE SAINT-HONORE («CFSH»), existing under the laws of France, with registered office at 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, France, (iii) fourteen million five hundred forty-six thousand four hundred (14,546,400) shares are held by PARANDE S.A.S. («Parande»), existing under the laws of France, with registered office at 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, France, and (iv) two hundred forty-seven thousand one hundred (247,100) shares are held by ENAC VENTURES LLC. («ENAC»), existing under the laws of the United States of America, with registered office at c/o EURISTATES, INC, 667 Madison Avenue, New York, NY 10021, into fifty-four million two hundred forty-two thousand seven hundred (54,242,700) ordinary shares of Class F. The so converted Class F shares will be allocated to the above mentioned shareholders in the same proportion as their converted Class B shares.

Third resolution

The general meeting resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of four million three hundred eight thousand eighty-nine euro (EUR 4,308,089) so as to bring it from its current amount of eight million nine hundred two thousand seven hundred eighty-two euro (EUR 8,902,782) down to four million five hundred ninety-four thousand six hundred ninety-three euro (EUR 4,594,693) through redemption and subsequent cancellation of (i) one hundred three million two hundred ten thousand five hundred (103,210,500) ordinary shares of Class B, (ii) one hundred fifty-six million three hundred seventy-eight thousand one hundred (156,378,100) ordinary shares of Class C, sixty-four million six hundred eighty-six thousand (64,686,000) ordinary shares of Class D and one hundred six million five hundred thirty-four thousand three hundred (106,534,300) ordinary shares of Class E without par value each. The amount of four million three hundred eight thousand eighty-nine euro (EUR 4,308,089) resulting from this cancellation shall be allocated to the legal reserve.

Fourth resolution

The general meeting resolves to reimburse part of the legal reserve of the Company for an amount of one million nine hundred forty-eight thousand five hundred fifty-four euro (EUR 1,948,554) so as to bring it from its current amount of five million three hundred thirteen thousand two hundred ninety-seven euro (EUR 5,313,297) down to three million three hundred sixty-four thousand seven hundred forty-three euro (EUR 3,364,743).

As a consequence of the final closing of CARLYLE EUROPE PARTNERS II L.P., a limited partnership existing under the laws of the United Kingdom, resulting in a necessary reallocation of the investment of the Company's initial shareholders CIC and CFSH, through reimbursement of excess cash contributed by them, the amount of one million nine hundred forty-eight thousand five hundred fifty-four euro (EUR 1,948,554) shall be reimbursed exclusively to CIC and CFSH as follows:

- * nine hundred seventy-four thousand two hundred seventy-seven euro (EUR 974,277) shall be reimbursed to CIC;
- * nine hundred seventy-four thousand two hundred seventy-seven euro (EUR 974,277) shall be reimbursed to CFSH.

Fifth resolution

The general meeting resolves to reimburse part of the legal reserve of the Company for an amount of one million five hundred thirty-one thousand fifty-four euro (EUR 1,531,054) so as to bring it from its current amount of three million three hundred sixty-four thousand seven hundred forty-three euro (EUR 3,364,743) down to one million eight hundred thirty-three thousand six hundred eighty-nine euro (EUR 1,833,689).

The amount of one million five hundred thirty-one thousand fifty-four euro (EUR 1,531,054) shall be reimbursed to the shareholders as follows:

- * four hundred eight thousand two hundred eighty-one euro (EUR 408,281) shall be reimbursed to CIC;
- * four hundred eight thousand two hundred eighty-one euro (EUR 408,281) shall be reimbursed to CFSH;
- * three hundred one thousand ninety-seven euro (EUR 301,097) shall be reimbursed to PARANDE;
- * five thousand one hundred fourteen euro (EUR 5,114) shall be reimbursed to ENAC;
- * three hundred six thousand two hundred eleven euro (EUR 306,211) shall be reimbursed to ACMV; and
- * one hundred two thousand seventy euro (EUR 102,070) shall be reimbursed to ACMI.

Sixth resolution

As a consequence of the above resolution, the general meeting resolves to amend article 6 of the articles of incorporation of the Company which will read as follows:

«**Art. 6.** The Company has a subscribed share capital of four million five hundred ninety-four thousand six hundred ninety-three euro (EUR 4,594,693) consisting of eighty-seven million seven hundred eighty-eight thousand seven hundred (87,788,700) ordinary Class B Shares, ninety-nine million four hundred seventy-seven thousand eight hundred ninety-nine (99,477,899) ordinary Class C Shares, eight million eight hundred fifty-two thousand seven hundred (8,852,700) ordinary Class D Shares, one hundred eighty-nine million three hundred eighty-two thousand eight hundred (189,382,800) ordinary Class E Shares and seventy-three million nine hundred sixty-seven thousand two hundred (73,967,200) ordinary Class F Shares (the «Ordinary Shares») and one (1) management Share (the «Management Share») in registered form without par value.

The ordinary Class B Shares, the ordinary Class C Shares, the ordinary Class D Shares, the ordinary Class E Shares and the ordinary Class F Shares, together with the ordinary shares of other Catégories which may be issued from time to time shall be referred to as the «Ordinary Shares».)»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at twenty-five thousand and five hundred euros.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de THE CARLYLE GROUP (LUXEMBOURG) JV, une société en commandite par actions, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (la «Société»), constituée par acte du notaire Maître Henri Hellinckx en date du 5 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 10 octobre 2003 sous le numéro 1054.

L'assemblée est ouverte à 15.15 heures sous la présidence de Saskia Konsbruck, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un million deux cent vingt-cinq mille deux cent cinquante-deux euros (EUR 1.225.252) afin de le porter de son montant actuel de sept millions six cent soixante-dix-sept mille cinq cent trente euros (EUR 7.677.530) à huit millions neuf cent deux mille sept cent quatre-vingt-deux euros (EUR 8.902.782) par l'émission d'un nombre total de cent vingt-deux millions cinq cent vingt-cinq mille deux cents (122.525.200) actions ordinaires nouvelles, dont vingt-trois millions quatre cent dix mille quatre cents (23.410.400) actions ordinaires de Catégorie B, vingt-six millions cinq cent vingt-sept mille cinq cents (26.527.500) actions ordinaires de Catégorie C, deux millions trois cent soixante mille sept cents (2.360.700) actions ordinaires de Catégorie D, cinquante millions cinq cent deux mille cent (50.502.100) actions ordinaires de Catégorie E et dix-neuf millions sept cent vingt-quatre mille cinq cents (19.724.500) actions ordinaires nouvelles de Catégorie F de la Société sans valeur nominale;

2. Conversion de cinquante-quatre millions deux cent quarante-deux mille sept cents (54.242.700) actions ordinaires de Catégorie B en cinquante-quatre millions deux cent quarante-deux mille sept cents (54.242.700) actions ordinaires de Catégorie F sans valeur nominale;

3. Réduction du capital social de la Société d'un montant de quatre millions trois cent huit mille quatre-vingt-neuf euros (EUR 4.308.089) pour le porter de son montant actuel de huit millions neuf cent deux mille sept cent quatre-vingt-deux euros (EUR 8.902.782) à quatre millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quatre-vingt-treize euros (EUR 4.594.693) par l'annulation de cent trois millions deux cent dix mille cinq cents (103.210.500) actions ordinaires de Catégorie B, cent cinquante-six millions trois cent soixante-dix-huit mille cent (156.378.100) actions ordinaires de Catégorie C, soixante-quatre millions six cent quatre-vingt-six mille (64.686.000) actions ordinaires de Catégorie D et cent six millions cinq cent trente-quatre mille trois cents (106.534.300) actions ordinaires de Catégorie E de la Société sans valeur nominale, et allocation à la réserve légale;

4. Remboursement d'une partie de la réserve légale;

5. Modification de l'article 6 des statuts de la Société;

6. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont valablement été convoqués.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société d'un million deux cent vingt-cinq mille deux cent cinquante-deux euros (EUR 1.225.252) afin de le porter de son montant actuel de sept millions six cent soixante-dix-sept mille cinq cent trente euros (EUR 7.677.530) à huit millions neuf cent deux mille sept cent quatre-vingt-deux euros (EUR 8.902.782) par l'émission d'un nombre total de cent vingt-deux millions cinq cent vingt-cinq mille deux cents (122.525.200) actions ordinaires nouvelles, dont vingt-trois millions quatre cent dix mille quatre cents (23.410.400) actions ordinaires de Catégorie B, vingt-six millions cinq cent vingt-sept mille cinq cents (26.527.500) actions ordinaires de Catégorie C, deux millions trois cent soixante mille sept cents (2.360.700) actions ordinaires de Catégorie D, cinquante millions cinq cent deux mille cent (50.502.100) actions ordinaires de Catégorie E et dix-neuf millions sept cent vingt-quatre mille cinq cents (19.724.500) actions ordinaires nouvelles de Catégorie F de la Société sans valeur nominale (ces actions de Catégorie B, Catégorie C, Catégorie D, Catégorie E et Catégorie F étant ensemble dénommées les «Actions»).

Souscription et Paiement

1) Les actions suivantes ont été souscrites par ACM VIE («ACMV»), existant sous les lois de la France, ayant son siège social à 34, rue de Wacken, F-67000 Strasbourg, représentée par Saskia Konsbruck, en vertu d'une procuration datée du 11 mai 2005, ci-jointe:

* dix-sept millions cinq cent cinquante-sept mille huit cents (17.557.800) actions ordinaires de Catégorie B, entièrement libérées par un apport en nature consistant en une partie de sa créance contre la Société pour un montant de cent soixante-quinze mille cinq cent soixante-dix-huit euros (EUR 175.578), qui seront entièrement affectés au capital social;

* dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-quinze mille six cents (19.895.600) actions ordinaires de Catégorie C, entièrement libérées par un apport en nature consistant en une partie de sa créance contre la Société pour un montant de cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent cinquante-six euros (EUR 198.956), qui seront entièrement affectés au capital social;

* un million sept cent soixante-dix mille cinq cents (1.770.500) actions ordinaires de Catégorie D, entièrement libérées par un apport en nature consistant en une partie de sa créance contre la Société pour un montant de dix-sept mille sept cent cinq euros (EUR 17.705), qui seront entièrement affectés au capital social;

* trente-sept millions huit cent soixante-seize mille six cents (37.876.600) actions ordinaires de Catégorie E, entièrement libérées par un apport en nature consistant en une partie de sa créance contre la Société pour un montant de trois cent soixante-dix-huit mille sept cent soixante-six euros (EUR 378.766), qui seront entièrement affectés au capital social; et

* quatorze millions sept cent quatre-vingt-treize mille quatre cents (14.793.400) actions ordinaires de Catégorie F, entièrement libérées par un apport en nature consistant en une partie de sa créance contre la Société pour un montant de huit cent quatre-vingt-six mille quatre cent un euros (EUR 886.401), qui seront affectés comme suit:

- cent quarante-sept mille neuf cent trente-quatre euros (EUR 147.934) seront affectés au capital social;
- sept cent trente-huit mille quatre cent soixante-sept euros (EUR 738.467) seront affectés à la réserve légale.

2) Les actions suivantes ont été souscrites par ACM IARD («ACMI»), existant sous les lois de la France, ayant son siège social à 34, rue de Wacken, F-67000 Strasbourg, représentée par Saskia Konsbruck, en vertu d'une procuration datée du 11 mai 2005, ci-jointe:

* cinq millions huit cent cinquante-deux mille six cents (5.852.600) actions ordinaires de Catégorie B, entièrement libérées par un apport en nature consistant en une partie de sa créance contre la Société pour un montant de cinquante-huit mille cinq cent vingt-six euros (EUR 58.526), qui seront entièrement affectés au capital social;

* six millions six cent trente et un mille neuf cents (6.631.900) actions ordinaires de Catégorie C, entièrement libérées par un apport en nature consistant en une partie de sa créance contre la Société pour un montant de soixante-six mille trois cent dix-neuf euros (EUR 66.319) qui seront entièrement affectés au capital social;

* cinq cent quatre-vingt-dix mille deux cents (590.200) actions ordinaires de Catégorie D, entièrement libérées par un apport en nature consistant en une partie de sa créance contre la Société pour un montant de cinq mille neuf cent deux euros (EUR 5.902), qui seront entièrement affectés au capital social;

* douze millions six cent vingt-cinq mille cinq cents (12.625.500) actions ordinaires de Catégorie E, entièrement libérées par un apport en nature consistant en une partie de sa créance contre la Société pour un montant de cent vingt-six mille deux cent cinquante-cinq euros (EUR 126.255), qui seront entièrement affectés au capital social; et

* quatre millions neuf cent trente et un mille cent (4.931.100) actions ordinaires de Catégorie F, entièrement libérées par un apport en nature consistant en une partie de sa créance contre la Société pour un montant de deux cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent soixante-sept euros (EUR 295.467), qui seront affectés comme suit:

- quarante-neuf mille trois cent onze euros (EUR 49.311) seront affectés au capital social;
- deux cent quarante-six mille cent cinquante-six euros (EUR 246.156) seront affectés à la réserve légale.

Rapport de Réviseur sur les apports en nature:

En application de l'article 32-1 de la loi, les apports ont été contrôlés et fait l'objet d'un rapport établi par un Réviseur d'Entreprises, ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, représenté par M. Olivier Lemaire, qui parvient à la conclusion suivante:

«Sur base du travail effectué et tel que décrit ci-avant nous n'avons aucune observation à formuler sur la valeur des apports, laquelle correspond au moins au nombre et à la valeur des 23.410.400 nouvelles actions ordinaires de classe B, 26.527.500 nouvelles actions ordinaires de classe C, 2.360.700 nouvelles actions ordinaires de classe D, 50.502.100 nouvelles actions ordinaires de classe E et 19.724.500 nouvelles actions ordinaires de classe F d'une valeur nominale de EUR 0,01 à émettre comme dit ci-avant. Luxembourg, le 18 mai 2005.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de convertir cinquante-quatre millions deux cent quarante-deux mille sept cents (54.242.700) actions ordinaires de Catégorie B, dont (i) dix-neuf millions sept cent vingt-quatre mille six cents (19.724.600) actions sont détenues par CIC Finance («CIC»), existant sous les lois de la France, ayant son siège social au 4-6, rue Gaillon, 75008 Paris, France, (ii) dix-neuf millions sept cent vingt-quatre mille six cents (19.724.600) actions sont détenues par COMPAGNIE FINANCIERE SAINT-HONORE («CFSH»), existant sous les lois de la France, ayant son siège social au 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, France, (iii) quatorze millions cinq cent quarante-six mille quatre cents (14.546.400) actions sont détenues par PARANDE S.A.S. («Parande») existant sous les lois de la France, ayant son siège social au 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, France, et (iv) deux cent quarante-sept mille cent (247.100) actions sont détenues par ENAC VENTURES LLC. («ENAC»), soumise au droit des Etats-Unis, ayant son siège social au c/o EURISTATES, INC, 667 Madison Avenue, New York, NY 10021, en cinquante-quatre millions deux cent quarante-deux mille sept cents (54.242.700) actions ordinaires de Catégorie F. Les actions de Catégorie

F ainsi converties seront attribuées aux actionnaires mentionnés ci-dessus dans une proportion équivalente à celle des actions de Catégorie B converties.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de quatre millions trois cent huit mille quatre-vingt-neuf euros (EUR 4.308.089) pour le diminuer de son montant de actuel de huit millions neuf cent deux mille sept cent quatre-vingt-deux euros (EUR 8.902.782) à quatre millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quatre-vingt-treize euros (EUR 4.594.693) par rachat et annulation subséquente de (i) cent trois millions deux cent dix mille cinq cents (103.210.500) actions ordinaires de Catégorie B (ii) cent cinquante-six millions trois cent soixante-dix-huit mille cent (156.378.100) actions ordinaires de Catégorie C (iii) soixante-quatre millions six cent quatre-vingt-six mille (64.686.000) actions ordinaires de Catégorie D et (iv) cent-six millions cinq cent trente-quatre mille trois cents (106.534.300) actions ordinaires de Catégorie E sans valeur nominale. Le montant de quatre millions trois cent huit mille quatre-vingt-neuf euros (EUR 4.308.089) résultant de cette annulation sera affecté à la réserve légale.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de rembourser une partie de la réserve légale de la Société pour un montant d'un million neuf cent quarante-huit mille cinq cent cinquante-quatre euros (EUR 1.948.554) pour la réduire de son montant actuel de cinq millions trois cent treize mille deux cent quatre-vingt-dix-sept euros (EUR 5.313.297) à trois millions trois cent soixante-quatre mille sept cent quarante-trois euros (EUR 3.364.743).

Par suite du closing final de CARLYLE EUROPE PARTNERS II L.P., un limited partnership existant sous les lois du Royaume-Uni, entraînant la réallocation nécessaire de l'investissement des actionnaires initiaux de la Société CIC et CFSH, par remboursement du surplus d'espèces apporté par ces-derniers, le montant d'un million neuf cent quarante-huit mille cinq cent cinquante-quatre euros (EUR 1.948.554) sera remboursé exclusivement à CIC et CFSH comme suit:

- * neuf cent soixante-quatorze mille deux cent soixante-dix-sept euros (EUR 974.277) seront remboursés à CIC;
- * neuf cent soixante-quatorze mille deux cent soixante-dix-sept euros (EUR 974.277) seront remboursés à CFSH.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de rembourser une partie de la réserve légale de la Société pour un montant d'un million cinq cent trente et un mille cinquante-quatre euros (EUR 1.531.054) pour la porter de son montant actuel de trois millions trois cent soixante-quatre mille sept cent quarante-trois euros (EUR 3.364.743) à un million huit cent trente-trois mille six cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 1.833.689).

Le montant d'un million cinq cent trente et un mille cinquante-quatre euros (EUR 1.531.054) sera remboursé aux actionnaires comme suit:

- * quatre cent huit mille deux cent quatre-vingt-un euros (EUR 408.281) seront remboursés à CIC;
- * quatre cent huit mille euros deux cent quatre-vingt-un euros (EUR 408.281) seront remboursés à CFSH;
- * trois cent un mille quatre-vingt-dix-sept euros (EUR 301.097) seront remboursés à PARANDE;
- * cinq mille cent quatorze euros (EUR 5.114) seront remboursés à ENAC;
- * trois cent six mille deux cent onze euros (EUR 306.211) seront remboursés à ACMV; et
- * cent deux mille soixante-dix euros (EUR 102.070) seront remboursés à ACMI.

Sixième résolution

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui aura la teneur suivante:

«**Art. 6, premier paragraphe.** La Société a un capital souscrit de quatre millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quatre-vingt-treize euros (EUR 4.594.693), représenté par quatre-vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-huit mille sept cents (87.788.700) actions ordinaires de Catégorie B, quatre-vingt-dix-neuf millions quatre cent soixante-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (99.477.899) actions ordinaires de Catégorie C, huit millions huit cent cinquante-deux mille sept cents (8.852.700) actions ordinaires de Catégorie D, cent quatre-vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-deux mille huit cents (189.382.800) actions ordinaires de Catégorie E et soixante-treize millions neuf cent soixante-sept mille deux cents (73.967.200) actions ordinaires de Catégorie F (les «Actions Ordinaires») et une (1) action de commandité (l'«Action de Commandité») en forme nominative sans valeur nominale.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué approximativement à la somme de vingt-cinq mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Konsbruck, P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, vol. 148S, fol. 55, case 1. – Reçu 22.098,75 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

J. Elvinger.

(042160.3/211/379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

THE CARLYLE GROUP (LUXEMBOURG) JV, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 95.676.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(042165.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

THE CARLYLE GROUP (LUXEMBOURG) CO-INVESTMENT,

Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 95.961.

In the year two thousand and five, on the nineteenth of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of THE CARLYLE GROUP (LUXEMBOURG) CO-INVESTMENT, a société en commandite par actions, having its registered office in 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 18 September 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 3 November 2003 under number 1146.

The meeting was opened at 3.00 p.m. with Saskia Konsbruck, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg. The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Reduction of the share capital of the Company by an amount of three million forty thousand four hundred twelve euros (EUR 3,040,412) so as to bring it from its current amount of six million eight hundred ninety-eight thousand one hundred ninety-four euros (EUR 6,898,194) down to three million eight hundred fifty-seven thousand seven hundred eighty-two euros (EUR 3,857,782) through cancellation of three hundred four million forty-one thousand two hundred (304,041,200) shares of the Company without a par value;

2. Restatement of the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company;

3. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of three million forty thousand four hundred twelve euros (EUR 3,040,412) so as to bring it from its current amount of six million eight hundred ninety-eight thousand one hundred ninety-four euros (EUR 6,898,194) down to three million eight hundred fifty-seven thousand seven hundred eighty-two euros (EUR 3,857,782) through cancellation of three hundred four million forty-one thousand two hundred (304,041,200) shares of the Company without a par value and reimbursement to the shareholders.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the general meeting resolves to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company which will read as follows:

«Art. 6. First paragraph. The Company has a subscribed share capital of three million eight hundred fifty seven thousand seven hundred eighty-two euros (EUR 3,857,782) consisting of three hundred eighty-five million seven hundred seventy-eight thousand one hundred ninety-nine (385,778,199) ordinary shares (the «Ordinary Shares») in registered form without nominal value and one (1) management share (the «Management Share») in registered form without nominal value.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at one thousand euros.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Joseph, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de THE CARLYLE GROUP (LUXEMBOURG) CO-INVESTMENT, une société en commandite par actions, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (la «Société»), constituée par acte du notaire soussigné en date du 18 septembre 2003, publié in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 3 novembre 2003 sous le numéro 1146.

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Saskia Konsbruck, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée a pour

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social de la Société de trois millions quarante mille quatre cent douze euros (EUR 3.040.412) afin de le réduire de son montant actuel de six millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quatre-vingt-quatorze euros (EUR 6.898.194) à trois millions huit cent cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-deux euros (EUR 3.857.782) par rachat et annulation subséquente de trois cent quatre millions quarante et un mille deux cents actions (304.041.200) sans valeur nominale.

2. Modification du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société.

3. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide capital social de la Société de trois millions quarante mille quatre cent douze euros (EUR 3.040.412) afin de le réduire de son montant actuel de six millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quatre-vingt-quatorze euros (EUR 6.898.194) à trois millions huit cent cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-deux euros (EUR 3.857.782) par rachat et annulation subséquente de trois cent quatre millions quarante et un mille deux cents actions (304.041.200) sans valeur nominale.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura la teneur suivante:

«Art. 6. Premier paragraphe. La Société a un capital souscrit de trois millions huit cent cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-deux euros (EUR 3.857.782) représenté par trois cent quatre-vingt-cinq millions sept cent soixante-

dix-huit mille cent quatre-vingt-dix-neuf (385.778.199) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires») et une (1) action de commandité (l'«Action de Commandité») en forme nominative et sans valeur nominale.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Konsbruck, P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, vol. 148S, fol. 54, case 15. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

J. Elvinger.

(042173.3/211/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

THE CARLYLE GROUP (LUXEMBOURG) CO-INVESTMENT,

Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 95.961.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(042174.3/211/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

UNICAPITAL INVESTMENTS III, Fonds Commun de Placement.

Amendment Agreement to the Management Regulations

Between:

1. UNICAPITAL INVESTMENTS III (MANAGEMENT) S.A., a Luxembourg société anonyme holdings, having its registered office at 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the «Management Company»); and

2. PICTET & CIE (EUROPE) S.A., a Luxembourg Bank having its registered office at 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the «Custodian»).

Whereas:

A. The Management Company is the management company of UNICAPITAL INVESTMENTS III (the «Fund»), a Luxembourg fonds commun de placement constituted under Part II of the law dated 30 March 1988 relating to undertakings for collective investments (the «1988 Law»);

B. The Custodian is the custodian of the assets of the Trust;

C. The Management Company and the Custodian have agreed to amend the Management Regulations.

It is therefore agreed as follows:

1. The Management Company and the Custodian hereby agree to subject the Fund to part II of the law dated 20 December 2002 on collective investments undertakings (the «2002 Law») and to adapt the Management Regulations where required.

2. As a consequence of the above mentioned point, the Management Company and the Custodian hereby agree to replace throughout the Management Regulations all references to the 1988 Law by references to the 2002 Law and in particular:

(a) to amend the sentence of Article 1 of the Management Regulations which reads «The Fund is organised under the law of 30th March 1988 relating to undertakings for collective investment» o read as follows:

«The Fund is organised under the law of 20 December 2002 relating to undertakings for collective investment (the «2002 Law»)).»

(b) to amend the second and third paragraphs of Article 13 of the Management Regulations to read as follows:

«The Management Company shall appoint an independent auditor who shall, with respect to the assets of the Fund, carry out the duties prescribed the law.

The accounts of the Management Company will be audited by an independent auditor.»

(c) to amend the first sentence of the third paragraph of Article 17 of the Management Regulations to read as follows:

«The liquidation of the Fund shall be carried out by the Management Company in accordance with the provisions of the 2002 Law.»

3. Following the change of the name of BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A. into PICTET & CIE (EUROPE) S.A., the Management Company and the Custodian hereby agree to amend the Management Regulations where required.

4. The Management Company and the Custodian hereby agree to amend the first five paragraphs of Article 7 of the Management Regulations to read as follows:

«An initial closing for subscription commitments took place on 30 September 1999 («First Closing Date») upon confirmation of minimum aggregate subscription commitments of Euro 50 million.

Since 31 December 2000, UNICAPITAL III is definitively closed for further subscription commitments (the «Final Closing Date»).

Confirmations of accepted subscription commitments have been mailed to investors at their address indicated in the subscription agreement.

Subscription commitments received from investors may be drawn down from the date of the First Closing Date to 30 December 2006 (the «Drawdown Period»). Drawdowns will be made in ten equal instalments, or as needed, on a half yearly basis in June and December of each year.»

5. The Management Company and the Custodian hereby agree to amend the second paragraph of Article 15 to read as follows:

«Amendments will become effective upon their execution by the Custodian and the Management Company, subject to any regulatory clearance and necessary registrations and deposits. A statement that amended Management Regulations are deposited at the Luxembourg Trade and Companies Register will be published in the Mémorial. They will be opposable against third parties five (5) days after the publication of such notice in the Mémorial.»

Done in Luxembourg on 12 April 2005.

UNICAPITAL INVESTMENTS III (MANAGEMENT) S.A.

Signatures

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2005, réf. LSO-BE03342. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039690.2//61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

PHOENICIAN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 77.604.

Adresse de la société: 54, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour réquisition

Pour PHOENICIAN PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013758.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

ENKI FOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 49.163.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 2005 à 13.30 heures au siège social de la société et qui aura pour

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004
- affectation du résultat
- quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- nominations statutaires
- divers

I (02210/2046/16)

Le Conseil d'Administration.

GREENSLEAVE, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 37.707.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juin 2005* à 16.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2004;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. divers.

I (01829/1017/14)

Le Conseil d'Administration.

UFILUX S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 9.813.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juin 2005* à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2004;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. divers.

I (01836/1017/14)

Le Conseil d'Administration.

FININSTEEL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.253.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *mardi 21 juin 2005* à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01981/755/18)

Le Conseil d'Administration.

DISTRIBUTA S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
H. R. Luxemburg B 19.220.

Die Aktionäre der Gesellschaft DISTRIBUTA S.A. sind gebeten an der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

teilzunehmen, die am Gesellschaftssitz in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, am Mittwoch, den *22. Juni 2005* um 10.00 Uhr stattfinden wird, um über die folgende Tagesordnung zu beraten:

Tagesordnung:

1. Verwaltungsbericht und Prüfungsbericht des Aufsichtskommissars.
2. Verabschiedung der Bilanz und Ergebnisrechnung zum 31. Dezember 2004 und Beschlussfassung über die Verwendung der Ergebnisse.
3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars für das vergangene Geschäftsjahr 2004.

4. Beschluss über die Weiterführung der Gesellschaft.
5. Statutarische Ernennungen.
6. Verschiedenes.

I (02026/503/19)

Der Verwaltungsrat.

SOLEIL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 57.732.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2005 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2002, 2003 et 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02418/696/14)

Le Conseil d'Administration.

IMMOFOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 70.130.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 14 juin 2005 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (02420/696/16)

Le Conseil d'Administration.

KEERSMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 34.936.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 21 juin 2005 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Nominations statutaires
6. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

I (02482/000/21)

Le Conseil d'Administration.

FAREALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 89.378.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 2005 à 15.00 heures au siège social de la société et qui aura pour

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004
- affectation du résultat
- quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- continuation ou non de l'activité de la société en conformité avec l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915
- nominations statutaires
- divers

I (02209/2046/17)

Le Conseil d'Administration.

JAPAN PACIFIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 8.340.

Les Actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2005 à 15.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 mars 2005 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
4. Nominations Statutaires.
5. Divers.

Les décisions concernant les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Des procurations sont disponibles au siège social de la Sicav.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 10 juin 2005 au plus tard auprès de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (02275/755/19)

Le Conseil d'Administration.

FORTIS L ALTERNATIVE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.323.

Shareholders of FORTIS L ALTERNATIVE (the «Company») are hereby convened to assist at an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders to be held in Luxembourg on 21 June 2005 at the registered office of the Company, at 11.00 a.m. (Luxembourg time), with the following agenda:

Extraordinary resolution

To approve the merger of the Company into MeesPierson Privileged Investors - Market Neutral Fund USD (the «Sub-Fund») of MeesPierson Privileged Investors, a «société d'investissement à capital variable» with multiple compartments, organised under Part II of the Luxembourg law of 20 December 2002, having its registered office at 50, avenue J.-F. Kennedy, L-2951 Luxembourg and more specifically, upon hearing:

(i) the report of the board of directors of the Company explaining and justifying the merger proposal (hereafter the «Merger Proposal») published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg on 20 May 2005 and deposited with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg;

(ii) the audited reports prescribed by Article 266 of the law of 10 August 1915 on commercial companies (as amended), prepared by PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.;

1) to approve more specifically the merger as detailed in the Merger Proposal;

2) to determine 31 July 2005 or such other date as the general meeting of shareholders of the Company shall decide, upon the chairman's proposal (this date not being later than six months after the date the extraordinary general meeting) the effective date of the merger as defined in the Merger Proposal (hereinafter the «Effective Date»);

3) to decide that on the Effective Date of the merger, the assets and liabilities of the classes of the Company shall be merged into MeesPierson Privileged Investors and allocated to the relevant class of shares of the Sub-Fund;

4) to decide that as of the Effective Date (and in any case no later than the last calendar day of the month following the Effective Date), MeesPierson Privileged Investors will issue to the holders of shares of the classes of the Company, shares in the classes of the Sub-Fund as further detailed in the Merger Proposal. The number of shares to be issued will be determined on the basis of the relevant net asset values of the shares of the respective classes of the Company and of the Sub-Fund. The new shares in the Sub-Fund will be issued in registered form;

5) to state that, as a result of the merger, the Company be wound up with effect as of the Effective Date and all its shares in issue be cancelled.

The accounts of the Company will be indirectly approved by the next annual general meeting of shareholders of MPPI which will be held in 2006.

In order to be able to deliberate on the agenda, the extraordinary general meeting will require a quorum of at least 50% of the outstanding shares and the resolution will be adopted if approved by two thirds of the votes of the shareholders present or represented at the meeting.

Shareholders in the Company who do not agree with the proposed merger may request redemption of their shares, free of charge, prior to 3 p.m. (Luxembourg time) on 31 July 2005 (or such other date determined by the shareholders pursuant to item 2 above). A letter to shareholders detailing the conditions is available for the shareholders, free of charge, at the registered office of the Company.

The following documents shall be at the disposal of the shareholders for inspection and copies can be obtained by the shareholders free of charge at the registered office of the Company:

- (i) the Merger Proposal;
- (ii) the audited financial statements for the last three accounting years for the Company and MeesPierson Privileged Investors as well as the semi-annual report of the Company as at 31 March 2005;
- (iii) the reports of the board of directors for the Company and MeesPierson Privileged Investors;
- (iv) the reports on the merger issued by PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., the auditors of the Company and MeesPierson Privileged Investors prescribed by Article 266 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended;
- (v) the current prospectus of MeesPierson Privileged Investors.

Shareholders may vote in person or by proxy. A proxy form is available at the registered office of the Company.

The proxy form must be returned no later than 5 p.m. (Luxembourg time) on 17 June 2005 to FORTIS L ALTERNATIVE, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, attention: Mrs Hélène Corbet, or fax it to number (+352) 42 42 80 14.

The duly completed proxy valid for the meeting of 21 June 2005 remains valid for the reconvening meeting.

A detailed letter to shareholders is available upon shareholders' request, at the registered office of the Company.
I (02648/755/57) The Board of Directors.

MEETSHOW INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 43.940.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 14 juin 2005 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (02417/696/16)

Le Conseil d'Administration.

ZONDOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.891.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2005 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de perte et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02491/788/14)

Le Conseil d'Administration.

SAPAJOU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 95.480.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 13 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (02572/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

ABIC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.706.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de la société qui se tiendra le 17 juin 2005 à 11.00 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- Affectation du résultat au 31 décembre 2004;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Divers.

I (02643/000/15)

Le Conseil d'Administration.

VISIOCOM EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 88.392.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 15 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (02620/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

CAMOZE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 28.787.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 14 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02618/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

CAMPRIA CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 11.447.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi le 16 juin 2005 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Renouvellement et/ou nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (02536/1267/15)

Le Conseil d'Administration.

COSTA DEI FIORI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 39.245.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 13 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02574/506/16)

Le Conseil d'Administration.

LIPA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 47.196.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 21 juin 2005 à 10.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Nominations statutaires
6. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

I (02483/000/21)

Le Conseil d'Administration.

23929

LLYDA-LUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9690 Watrange, 31, rue Abbé Welter.
R. C. Diekirch B 5.225.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social sis à L-9690 Watrange, 31, rue Abbé Welter, exceptionnellement en date du *14 juin 2005* à 18.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2004.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Divers.

I (02646/000/17)

Le Conseil d'Administration.

PROPRIANO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 29.210.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *17 juin 2005* à 15.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. nominations statutaires;
- g. divers.

I (02492/045/17)

Le Conseil d'Administration.

WAXWING SECURITIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.029.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *13 juin 2005* à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibérations et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02419/696/17)

Le Conseil d'Administration.

LAND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.225.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *13 juin 2005* à 10.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02421/696/17)

Le Conseil d'Administration.

KEGWORTH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 64.781.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 2005 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02480/788/15)

Le Conseil d'Administration.

LIPARIS FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 73.310.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. nominations statutaires;
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

I (02477/045/18)

Le Conseil d'Administration.

**RADIX HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. KORTISA & KRÜGER HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 19.827.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02487/788/16)

Le Conseil d'Administration.

23931

MAGIST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 100.119.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 2005 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02486/788/15)

Le Conseil d'Administration.

GWENAEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 50.822.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (02481/045/16)

Le Conseil d'Administration.

CANREAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.384.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 2005 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02494/788/15)

Le Conseil d'Administration.

CLICHY HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.487.

Messieurs les actionnaire sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 24 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,

- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02573/755/18)

Le Conseil d'Administration.

C.C.M. (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.996.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 2005 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02495/788/16)

Le Conseil d'Administration.

CENTAURO PARTICIPATIONS S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.505.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du gérant et du Conseil des Commissaires
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au gérant et aux commissaires
4. Divers

I (02496/788/15)

Le Gérant.

MEDEA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 41.158.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (02686/000/14)

Le Conseil d'Administration.

BINOCULUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.043.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2005 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

23933

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02493/788/14)

Le Conseil d'Administration.

VIBORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.797.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *15 juin 2005* à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02489/788/15)

Le Conseil d'Administration.

FIUSARI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 47.702.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *14 juin 2005* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02575/506/15)

Le Conseil d'Administration.

FURIANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.137.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi le *16 juin 2005* à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02537/1267/14)

MCE, MOYENS ET CAPITAUX EUROPEENS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.022.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juin 2005* à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

23934

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 31 mars 2005;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 mars 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (02478/045/17)

Le Conseil d'Administration.

LYSIAS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 77.102.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juin 2005* à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (02479/045/17)

Le Conseil d'Administration.

F.M.O. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 55.771.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *13 juin 2005* à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (02484/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

NORAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.488.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *13 juin 2005* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Divers.

I (02616/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

PYLISSIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 51.151.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 15 juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nomination de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

I (02485/1023/18)

Le Conseil d'Administration.

BLADER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 35.263.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra en date du 14 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02579/506/15)

Le Conseil d'Administration.

COLIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 16.607.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra en date du 14 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02578/506/16)

Le Conseil d'Administration.

KEY JOB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 6, rue de la Fonderie.
R. C. Luxembourg B 25.198.

La prochaine
ASSEMBLEE GENERALE
des actionnaires se tiendra à Luxembourg, 6, rue de la Fonderie, le 14 juin 2005 à 11.00 heures.
L'ordre du jour en est le suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2004

2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits de l'exercice 2004, et affectation du résultat de l'exercice 2004
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

La présente tient lieu de convocation.

I (02707/000/18)

EUROBREVETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 94.749.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 13 juin 2005 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02576/506/16)

Le Conseil d'Administration.

REALPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 82.747.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
5. Divers

I (02488/788/17)

Le Conseil d'Administration.

VIONNELLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 96.813.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 juin 2005 à 00.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nomination de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

I (02621/1023/18)

Le Conseil d'Administration.

WORLD PROMOTION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.550.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02490/788/18)

Le Conseil d'Administration.

DELTA-IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 138, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.866.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société, qui se tiendra le vendredi, 24 juin 2005 à 14.00 heures au siège social, 138, route d'Arlon à L-8008 Strassen, et de voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels 2004 et affectation du résultat
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
3. Elections
4. Divers.

I (02644/3560/15)

Le Conseil d'Administration.

TEVORINA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.417.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 14 juin 2005 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Divers.

I (02619/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

AGUA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 101.500.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 14 juin 2005 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.

4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (02617/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

ALMAGEV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.095.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme ALMAGEV S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi, 10 juin 2005 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (02682/000/15)

Le Conseil d'Administration.

RENTAINER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 74.597.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société, qui se tiendra vendredi, le 17 juin 2005 à 14.00 heures au siège social, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne à L-1361 Luxembourg, et de voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels 2004 et affectation du résultat
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
3. Elections
4. Divers.

I (02645/3560/15)

Le Conseil d'Administration.

PARVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 33.363.

Nous vous prions de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de PARVEST, Société d'Investissement à Capital Variable, qui se tiendra au siège social de la Société, 5, rue Jean Monnet, Luxembourg, le jeudi 16 juin 2005 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 28 février 2005.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 28 février 2005.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs pour l'accomplissement de leurs mandats.
5. Composition du Conseil d'Administration.
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an.
7. Divers.

La présente convocation et une formule de procuration sont envoyées à tous les actionnaires nominatifs inscrits au 31 mai 2005.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs certificats pour le 10 juin 2005 soit au siège social de la Société soit aux guichets des établissements suivants (où des formules de procuration sont disponibles):

à Luxembourg

(Agent Payeur Principal): BNP Paribas Securities Services
Succursale de Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve, L-2085 Luxembourg

(Agent Payeur): BNP Paribas Luxembourg
10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg

en France:	BNP Paribas 16, boulevard des Italiens, F-75009 Paris
en Belgique:	ING Belgium 60, Cours Saint-Michel, B-1040 Bruxelles
en Suisse:	BNP Paribas Private Bank (Switzerland) S.A. 2, place de Hollande, CH-1204 Genève
en Autriche:	ERSTE Bank der österreichischen Sparkasse AG Graben 21, A-1010 Wien
à Hong Kong:	BNP Paribas Asset Management Asia Limited 28th Floor, 2, Pacific Place, 88, Queensway Hong Kong, HK-Hong Kong
en Allemagne:	BNP Paribas, Mainzer Landstrasse 16, D-60325 Frankfurt/Main.
en Grèce:	BNP Paribas Vas. Sofias 94 & Karassountos 1, GR-Athens 11528
en Espagne:	NP Paribas 3, Hermanos Becquer, E-28006 Madrid
au Portugal:	BNP Paribas 206, av. 5 de Outubro, P-1050-065 Lisbonne
en Norvège:	BNP Paribas Oslo Branch Biskop Gunnerus' Gate 2, N-0155 Oslo
au Liban:	BNPI Tour El Ghazal, RL-1608 Beyrouth
au Bahrain:	BNP Paribas P.O. Box 5253, Manama - Bahrein, BKIC Building - Diplomatic Area
au Liechtenstein:	Verwaltungs- und Privat Bank AG Aeulestr. 6, FL-9490 Vaduz
aux Pays-Bas:	BNP Paribas Herengracht 477, NL-1017 BS Amsterdam
au Royaume-Uni:	BNP Paribas Asset Management UK Limited 10 Harewood Avenue, UK-London NW1 6AA

Les propriétaires d'actions nominatives doivent dans le même délai, c'est-à-dire pour le 10 juin 2005, informer le Conseil d'Administration de leur intention d'assister à l'Assemblée par écrit (lettre ou procuration).

Pour le Conseil d'Administration

A. Guillaume

Secrétaire Général

I (02685/755/45)

EVOLUTION, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 39.386.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 10 juin 2005 à 14.00 heures au siège social de EVOLUTION avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport du liquidateur et du rapport du réviseur sur la liquidation et acceptation des comptes de liquidation.
2. Décharge à donner au liquidateur et au réviseur de la liquidation.
3. Décharge à donner aux administrateurs.
4. Décision de clôturer la liquidation.
5. Décision de garder les livres et documents sociaux de EVOLUTION pour une durée de 5 ans au siège social de la BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.
6. Décision de déposer les avoirs, qui à la clôture de liquidation n'ont pas été distribués aux personnes à qui ils reviennent, à la Caisse des Consignations.

Les résolutions de l'assemblée générale extraordinaire, pour être valables, ne nécessitent pas de quorum et doivent être prises par la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires ne pouvant assister à cette assemblée générale extraordinaire pourront se faire représenter par une procuration qui est disponible au siège social de la société. La procuration devra être correctement datée, signée et retournée par fax au numéro (+352) 25 42 57 ou par courrier au plus tard 5 jours avant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire au siège social de la société.

Le Conseil d'Administration.

Oproep tot deelname aan de buitengewone vergadering van aandeelhouders, die zal worden gehouden op 10 juni 2005 om 14.00 uur ten kantore van de vennootschap.

Agenda:

1. Goedkeuring van het rapport van de liquidators, het accountantsrapport met betrekking tot de liquidatie, alsmede goedkeuring van de cijfers.
2. Verlenen van décharge aan de liquidators en aan de accountant.
3. Verlenen van décharge aan de administrateurs.
4. Besluit tot beëindiging van de liquidatie.
5. Besluit tot het aanhouden van alle stukken van het beleggingsfonds EVOLUTION gedurende een periode van 5 jaar ten kantore van BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.
6. Besluit tot het ter beschikking stellen aan de Caisse des Consignations van die liquidatie-opbrengsten, die niet aan aandeelhouders kunnen worden uitgekeerd.

Voor de Vergadering is geen quorum vereist, rechtsgeldige besluiten kunnen genomen worden op basis van gewone meerderheid van aanwezige c.q. volmacht stemmen.

Aaandeelhouders, die deze buitengewone vergadering niet kunnen bijwonen kunnen gebruik maken van een volmacht, waarvan een exemplaar ten kantore van de vennootschap te verkrijgen is. Deze volmacht dient uiterlijk 5 dagen voor de buitengewone vergadering, correct getekend en gedateerd, geretourneerd zijn aan het kantoor van de vennootschap, hetzij per post, hetzij per fax (00352-254257).

I (02647/755/44)

De Board of Directors.

TOLMINA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 31.419.

—

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 14 juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (02622/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

SALAMINE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 90.659.

—

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on 13 June 2005 at 10.00 o'clock.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at 31 December 2004 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 31 December 2004.
4. Despite a loss of more than 75% of the capital of the company the shareholders have voted the continuation of the company.
5. Resignation of the Directors and discharge to be given.
6. Nomination of new Directors.
7. Miscellaneous.

I (02623/1023/19)

The Board of Directors.

23941

SOFIGEPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.022.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme SOFIGEPAR HOLDING S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi, 10 juin 2005 à 16.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (02684/000/15)

Le Conseil d'Administration.

FINSOAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.820.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02497/788/15)

Le Conseil d'Administration.

G.C.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 92.890.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2005 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (02649/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS FILUNOR, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 6.739.

Les Actionnaires de la Société de Participations FILUNOR, Société Anonyme, sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

pour le mercredi, 15 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004
2. Rapport du Commissaire
3. Lecture et approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004
4. Affectation du résultat

5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02615/534/18)

Le Conseil d'Administration.

GOFINCO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 69.850.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme GOFINCO HOLDING S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi, 13 juin 2005 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (02683/000/15)

Le Conseil d'Administration.

APICURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 93.244.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 14 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nomination de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

I (02624/1023/18)

Le Conseil d'Administration.

MICAZE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 29.396.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 17 juin 2005 à 10.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations Statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jour francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02681/755/18)

Le Conseil d'Administration.

23943

LATKY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 48.439.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 13 juin 2005 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02577/506/15)

Le Conseil d'Administration.

HANS SCHWABS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.183.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 juin 2005 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2004;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. divers.

II (01830/1017/14)

Le Conseil d'Administration.

HEFESTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 69.952.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 juin 2005 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2004;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. nominations statutaires;
5. divers.

II (01832/1017/15)

Le Conseil d'Administration.

IFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 38.108.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 10.30 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2004;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. divers.

II (01833/1017/14)

Le Conseil d'Administration.

PALMER INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.646.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la SICAV PALMER INVESTMENT FUND à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le lundi 6 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (02106/755/21)

Le Conseil d'Administration.

PARTIBEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 35.679.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 15.00 heures au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

II (02108/560/15)

Le Conseil d'Administration.

ENGELHORN S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 69.493.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le lundi 6 juin 2005 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02318/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

FOUR SIXTEEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 75.373.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;

23945

2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02183/817/17)

Le Conseil d'Administration.

GALLION INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 72.129.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02184/817/17)

Le Conseil d'Administration.

EURO REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 85.009.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02185/817/17)

Le Conseil d'Administration.

INGREMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.274.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juin 2005 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02190/755/17)

Le Conseil d'Administration.

AZLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 85.277.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juin 2005 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02191/045/17)

Le Conseil d'Administration.

METALL FINANZ GESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 91.876.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juin 2005 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02192/045/17)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATION COMMERCIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.776.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juin 2005 à 10.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02193/045/16)

Le Conseil d'Administration.

STEVAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 85.755.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 10.30 heures, au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;

23947

2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02194/817/17)

Le Conseil d'Administration.

SOUTH COAST REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 90.337.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 8.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02195/817/17)

Le Conseil d'Administration.

VAROLUX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 85.006.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02196/817/17)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DU DOMAINE AGRICOLE DU KISSIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de la SOCIETE DU DOMAINE AGRICOLE DU KISSIAN S.A., se tiendra le vendredi 10 juin 2005 à 10.00 heures, au siège de la société, 50, rue Basse à Steinsel, Grand-Duché de Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004
2. Présentation et approbation des comptes annuels pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004 et affectation des résultats
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004

Les actionnaires ayant l'intention d'assister à cette assemblée sont priés de bien vouloir en aviser la société par lettre, télécopie ou téléphone au moins une heure avant son ouverture.

II (02232/1593/16)

Signature.

MASTER-FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 115, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.508.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 115, route d'Arlon, L-8311 Capellen, le 8 juin 2005 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Autorisation à donner au conseil d'administration de nommer un administrateur-délégué,
6. Divers.

II (02237/833/18)

Le Conseil d'administration.

FRIGATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.997.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 6 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes,
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004,
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

II (02246/788/16)

SWEET PORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.614.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 6 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004;
3. Décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02247/788/16)

Le Conseil d'Administration.

FINWOOD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 65.319.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 8 juin 2005 à 12.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,

- Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 2002, 31 décembre 2003 et 31 décembre 2004, et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02311/755/19)

Le Conseil d'Administration.

MÖLLER BEHEER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 97.718.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le lundi 6 juin 2005 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02319/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

QUACIS, CAP. INV. GESTO, Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 94.259.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 6 juin 2005 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

II (02320/833/17)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE FINANCIERE PASCAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.856.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 9 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02371/755/18)

Le Conseil d'Administration.

LONGFIELD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 85.075.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004 et affectation du résultat;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02368/655/15)

Le Conseil d'Administration.

AGGIOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 48.765.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 10 juin 2005 à 9.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 2003, 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes,
- Délibération et décision sur la continuité éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02372/755/20)

Le Conseil d'Administration.

DESIGNER HOLDING S.A.H., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.
H. R. Luxemburg B 42.224.

Die Herren Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 6. Juni 2005 um 15.00 Uhr am Gesellschaftssitz stattfindet, beizuwohnen.

Tagesordnung:

1. Lagebericht des Verwaltungsrates und Bericht des Aufsichtskommissars
2. Vorlage und Genehmigung der Bilanzen und Gewinn- und Verlustrechnungen, sowie Ergebniszuweisungen per 31. Dezember 2002
3. Beschlussfassung über die Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Verschiedenes.

II (02446/698/15)

Le Conseil d'Administration.

FLORALIE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.470.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 6 juin 2005 à 16.00 heures, au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;

- Affectation du résultat au 31 décembre 2004;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège social.

II (02373/000/17)

Le Conseil d'Administration.

MARATON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 104.318.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 8 juin 2005 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

II (02380/833/17)

Le Conseil d'Administration.

FINHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 57.519.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 6 juin 2005 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

II (02444/000/17)

Le Conseil d'Administration.

TRAMACOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 45.615.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 7 juin 2005 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2004,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

II (02445/000/17)

Le Conseil d'Administration.

23952

SUPRIMO INVEST, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 58.970.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration

Signature

II (02593/000/16)

LUXEMPART, Société Anonyme.
Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.
R. C. Luxembourg B 27.846.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu mardi, le 7 juin 2005 à 11.00 heures au siège social de la société, 6, rue Albert Borschette à Luxembourg-Kirchberg, à l'effet de délibérer sur les objets suivants:

Ordre du jour:

1. Lecture des «Rapport de gestion» et «Rapport consolidé de gestion» de l'exercice 2004;
2. Lecture des rapports du réviseur d'entreprises;
3. Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice 2004;
4. Affectation du résultat;
5. Décharge à donner aux administrateurs;
6. Nominations statutaires;
7. Désignation du réviseur d'entreprises;
8. Indemnités des administrateurs;
9. Prolongation de l'autorisation pour la société d'acquérir ses propres actions;
10. Divers.

Les actionnaires qui désirent assister à cette assemblée doivent, conformément à l'article 9 des statuts, déposer leurs titres pour jeudi, le 2 juin 2005 au plus tard, auprès de la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à Luxembourg.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire dans les conditions déterminées par l'article 9 des statuts; les procurations doivent être déposées samedi, le 4 juin 2005 au plus tard.

Pour le Conseil d'administration

G. Schwertzer

Président

II (02379/000/28)
